

ÉNONCÉ DE VALEUR PATRIMONIALE

Kingston (Ontario)

BEEFP N^o 93-99

RBIF N^o 09405

Bâtiment 30a, Collège militaire royal

Lunette et corps de garde, ancien fort Frederick

Érigés comme partie intégrante des ouvrages défensifs du fort Frederick durant la période postérieure à 1846, la lunette et le corps de garde qu'elle abrite sont des éléments constitutifs du lieu historique national du Fort-Frederick. Cet ouvrage, qui prend la forme approximative d'un pentagone, protégeait deux des flancs du fort, côté terre, ainsi qu'une de ses entrées. Désaffecté après que les Britanniques ont quitté Kingston en 1870, l'ouvrage a par la suite servi tantôt de musée, tantôt d'atelier. L'ancien corps de garde a été transformé en toilettes, et un aménagement paysager créé à l'intérieur des murs de la lunette.

Raisons de la désignation

La lunette a été désignée édifice reconnu pour l'intérêt de son architecture, ses rapports avec l'histoire et l'importance qu'elle a dans son milieu.

Importance historique

Le premier fort Frederick a été érigé en 1813 afin de défendre le port de Kingston contre une éventuelle attaque des États-Unis. Il a été entièrement reconstruit en 1846 et 1847 parce qu'une querelle frontalière en Oregon laissait présager un nouveau conflit entre Britanniques et Américains. Les tours Martello, éléments les plus visibles parmi les nouveaux ouvrages destinés à défendre le port, datent de cette époque; la tour centrale du fort Frederick, avec ses trois étages, était la plus grande et la plus solidement fortifiée de ces tours.

À cause de l'augmentation de la portée et de la puissance de feu de l'artillerie à canon rayé, les fortifications ont été frappées d'obsolescence en l'espace de quelques années. À la fondation de la Confédération, la menace provenant des États-Unis a faibli, et 1870 a marqué le départ des Britanniques. Depuis ce temps, la lunette et son corps de garde ont connu divers usages; ils ont d'abord servi d'atelier et de forge, puis, après 1922, de musée de l'état-major général et, pour finir, de bâtiment de service et de toilettes après que le musée a emménagé dans la tour Martello.

La lunette faisait partie des ouvrages de défense périphérique encerclant la tour; ces ouvrages consistaient en un assemblage de murs en pierre et de levées de terre qui dominait l'entrée du port. La lunette, située presque immédiatement à l'opposé de l'emplacement du fort, à l'extrémité de la pointe, commandait l'accès au périmètre du côté des terres. La lunette et son corps de garde font intrinsèquement partie des éléments qui définissent l'importance historique des fortifications dans leur ensemble, fortifications désignées lieu historique national en 1989.

Importance architecturale

Dans des fortifications permanentes, une lunette est un ouvrage extérieur ayant pour but de protéger les saillants et de permettre les tirs croisés pour couvrir les faces adjacentes. Ordinairement, la partie « arrière » de la lunette se trouve plus ou moins à découvert pour permettre les déplacements en provenance de la muraille principale, et, dans ce cas, il y a un corps de garde percé de fenêtres et de meurtrières qui protège les entrées de la lunette et du bastion.

Par suite de l'exacerbation des tensions entre la Grande-Bretagne et les États-Unis en 1845, au sujet du litige relatif à la frontière de l'Oregon, l'augmentation du nombre des ouvrages défensifs dans le port de Kingston et la construction des fortifications actuelles ont débuté en 1846. La lunette et le corps de garde datent de cette période.

La lunette est faite de hauts murs de pierre légèrement talutés (dont l'épaisseur diminue de la base vers le faite) et affecte la forme générale d'un pentagone; un des murs se prolonge en ligne droite vers la muraille principale, formant ainsi un passage étroit entre l'ouvrage extérieur et le bastion. Les murs de la lunette sont faits de pierres ébauchées posées par assises, et les pierres d'angle, de blocs de pierre taillée de forme irrégulière qui, en général, atteignent deux fois la hauteur d'une assise. Un cordon en pierre taillée qui court un peu au-dessous de la ligne médiane du mur est intégré à une série d'étroites meurtrières elles-mêmes encadrées de blocs de pierre taillée; une meurtrière placée au même niveau que les autres est aussi pratiquée dans l'arête de chacune des chaînes d'angle. Les murs sont couronnés d'un chaperon légèrement en saillie qui forme une ligne continue. Comme elles servaient de postes de tir, les meurtrières sont ébrasées, c'est-à-dire que l'ouverture, étroite à l'extérieur, va en s'élargissant vers l'intérieur.

Le corps de garde fait partie intégrante de la portion rectiligne (côté bastion) de la lunette et forme une petite rallonge à pignon dans la cour contenue à l'intérieur du pentagone. Les murs épais du corps de garde présentent le même appareil de pierres ébauchées que les fortifications alentour; ils sont percés de fenêtres au lieu de meurtrières, mais celles-ci sont également ébrasées vers l'intérieur.

Importance par rapport au milieu

L'articulation de la lunette avec le complexe qu'on appelle aujourd'hui le fort Frederick demeure essentiellement la même qu'à l'époque du départ des Britanniques. Le bâtiment a été adapté à son rôle ultérieur de musée. L'aspect « extérieur » qu'il présente côté terre, c'est-à-dire du côté de l'espace ouvert au centre du campus du Collège militaire royal, s'est modifié avec les années en même temps qu'évoluait l'aspect du campus, et le bâtiment fait partie des éléments qui définissent visuellement cet espace et qui l'enferment. L'espace matériel où se situe le fort Frederick, aujourd'hui un lieu historique ouvert aux visiteurs, a conservé son intégrité, et les zones de verdure présentent l'aspect d'un parc.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la lunette et du corps de garde du fort Frederick tient aux éléments caractéristiques suivants :

- les murs de pierre en angle, qui sont disposés de manière symétrique autour d'un petit espace ouvert et auxquels est rattaché un petit corps de garde à pignon;

- les combinaisons ordonnées de pierres taillées et de pierres bossagées posées par assises, qu'on retrouve dans toutes les constructions du fort Frederick à partir de 1846;
- la cour intérieure, sur laquelle donne une « façade » à pignon;
- les ouvertures de tir étroites et ébrasées qui sont régulièrement espacées (meurtrières et fenêtres) et leurs encadrements faits de pierres taillées qui regardent dans toutes les directions;
- les grands espaces paysagers à l'extérieur des murs de la lunette;
- la situation de l'ouvrage par rapport aux constructions avoisinantes, qui contribue à délimiter un paysage historique et fonctionnel d'une très grande importance.

Il faudra s'efforcer de toujours respecter ces éléments caractéristiques lorsqu'il y aura des travaux d'entretien ou de réfection à effectuer ou qu'on envisagera d'autres types d'interventions.

Le *Code de pratique du BEEFP* renferme d'autres directives utiles.